

TARIFS DES STUDIOS DE REPETITION

Les studios et le matériel de musique sont mis à disposition du(es) demandeur(s) moyennant une somme forfaitaire correspondant au temps d'utilisation et délibérée en Conseil Municipal du 28 juin 2018.

Un certificat d'assurance civile est nécessaire.

Pour bénéficier du tarif Monsois, un justificatif de domicile vous sera demandé.

Le règlement se fait par carte bancaire, chèque ou en espèces.

	Studios		Belvédère	
	Ext.	Monsois	Ext.	Monsois
Tarif horaire « occasionnel »	12€	8€	25€	15€
Tarif engagement pour trimestre au moins*	10€	7€	20€	12€

*Engagement pour une durée minimale de 30 heures par trimestre

**Tarif à la journée (8h)